



## Formation au

# certificat d'initiation nautique (CIN)



**MÉTIER:MARIN**  
la formation maritime

### Activité visée

La formation au certificat d'initiation nautique (CIN) prépare à la fonction de matelot à bord des navires de pêche, de commerce ou de plaisance.

### Conditions d'admission

- âge : 20 ans au moins (18 ans pour la formation en alternance) ;
- aptitude physique : les candidats doivent être reconnus aptes à la profession de marin par un médecin des gens de mer ;
- niveau requis : CAP ou BEP validé ou non par un diplôme ;

### Conditions d'obtention

Le certificat d'initiation nautique est délivré aux candidats qui ont suivi la formation et ont été admis à l'examen.

### Scolarité

La scolarité se déroule sur une année scolaire.

### Programme indicatif

Total du cycle	Nombre de semaines	
Formation en établissement scolaire	8	
Enseignement	Horaire hebdomadaire	Horaire total estimé
Connaissance de l'environnement		
Le milieu maritime	4 h	32 h
Le navire et ses énergies	5 h	40 h
L'environnement réglementaire	2 h	16 h
Savoir faire professionnel		
Manœuvre embarcation	7 h	56 h
Matelotage	5 h	40 h
Règles de barre et de route, feux, signaux, balises	3 h	24 h
Sécurité, sauvetage, survie	7 h	56 h
Secourisme	2 h	16 h
<b>Total</b>	<b>35 h</b>	<b>280 h</b>
<i>En savoir plus : <a href="http://www.UCEM.fr">www.UCEM.fr</a></i>		

